

Un communiqué de la FNDIRP (20 juin 2011)

La FNDIRP condamne les crimes de la dictature syrienne

« La FNDIRP, profondément choquée devant les massacres de la population civile en Syrie et les arrestations de masse et, d'après les informations dont on dispose, le recours systématique à la torture, s'associe pleinement à la condamnation, par la communauté internationale, du gouvernement syrien et, en particulier, du président Bachar Al Assad. Elle souligne que cette répression implacable et sanglante s'exerce à l'encontre d'hommes, de femmes et même d'enfants qui manifestent pacifiquement en faveur de la démocratie et de la liberté et pour qu'il soit mis fin à la dictature et à la corruption.

- La FNDIRP constate aussi que, comme ce fut le cas dans les autres pays du "printemps arabe", ces mouvements ont été initiés et sont animés par la jeunesse. À cet

égard, la FNDIRP exprime son admiration pour le courage dont font preuve les manifestants qui poursuivent leur action au péril de leur vie et exprime également sa profonde sympathie aux victimes et à leurs familles.

- La FNDIRP déplore qu'en dépit de l'indignation soulevée par le comportement des autorités syriennes, contraire à tous les principes fondamentaux de la Charte des Nations Unies que la Syrie s'est engagée à respecter, le Conseil de sécurité des Nations Unies n'ait pas encore été en mesure de condamner formellement les crimes de la dictature syrienne et de décider des dispositions à prendre en vue d'y mettre fin.

- La FNDIRP estime que cette carence affaiblit l'autorité du Conseil de sécurité et risque de renforcer

les dictatures, allant ainsi à l'encontre des progrès encourageants de la justice nationale et internationale marqués récemment par la traduction devant les juridictions compétentes et, en particulier, la Cour Pénale Internationale des auteurs présumés des crimes de guerre et des crimes contre l'humanité.

- La FNDIRP exprime donc l'espoir qu'en dépit des divergences politiques et diplomatiques entre les membres du Conseil de sécurité, l'action nécessaire conforme à la Charte des Nations Unies pour mettre fin aux massacres en Syrie sera décidée et mise en œuvre dans un proche avenir et se félicite de l'initiative prise à cet égard par la France et le Royaume-Uni, ainsi que des efforts qu'ils poursuivent dans ce sens. »